



Vélo.Cité

147

Juin 2019

ISSN:1954-9032 • 2 €

*Les cyclo-fiches
en ligne arrivent*

*Du mieux sur
les boulevards*



Bloc-notes

20 juin

Les cyclo-fiches en ligne (p. 3)

22 juin, Cenon

Bourse aux vélos (p. 3)

7 juillet, Bordeaux

Bourse aux vélos (p. 3)

7-8 septembre

Festival Ouvre la voix (p. 4)

Fête du vélo 2020 : recherche bénévole pour mettre en selle la prochaine édition



Sitôt la fête du vélo 2019 terminée, nous devons déjà préparer la suivante ! Nous recherchons donc dès à présent quelques bénévoles pour participer à la création de l'édition 2020. Pour cela, une expérience dans le montage d'événements et/ou le pilotage de projet est recommandée. En collaboration avec notre équipe salariée ultra motivée et toujours dans la bonne humeur, vous imaginerez la prochaine fête du vélo, participerez dans la mesure de vos disponibilités aux quelques réunions avec les partenaires, validerez les orientations d'organisation, en lien avec le budget de l'événement défini par le conseil d'administration. Un engagement de quelques heures mensuelles sur l'année (jusqu'en juin prochain) est requis. Si l'aventure vous tente, contactez nous rapidement : ça commence ce mois-ci !

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux n° 147
ISSN : 1954 - 9032
Rédaction Mireille Bousquet-Mélou
Mise en page Daniel Dandreaux

Édito

Passer à la vitesse supérieure

La période qui s'ouvre va être déterminante pour l'avenir cyclable de la Métropole. Il s'agit en effet de préparer la suite du plan vélo actuel, qui arrive à terme en 2020. Il s'agit surtout de faire entendre notre voix en vue des élections municipales du printemps 2020, et de faire comprendre que les promesses « voiture » ont de moins en moins de charme aux yeux des habitants de la Métropole. Nous souhaitons insister auprès des candidats : il faut maintenant passer à la vitesse supérieure, et construire à moyen terme une ville vraiment moderne, c'est-à-dire toujours plus apaisée et, in fine, plus respirable. La qualité de l'air à Bordeaux reste en effet très mauvaise et la qualité de vie se dégrade : la promesse du « grand air du Sud-Ouest » n'est pas tenue.

Passer à la vitesse supérieure veut dire pour nos élus porter des projets cyclables complets à l'échelle de la Métropole, et ne plus se contenter de raccrocher le vélo aux projets en cours. Cela implique que le vélo impose dans l'espace urbain ses contraintes, lesquelles ne sont d'ailleurs pas très lourdes par rapport aux autres grands projets. La contrainte principale est celle de la continuité cyclable, trop souvent sacrifiée à la moindre difficulté. Ensuite vient la contrainte de la capacité des aménagements cyclables, puis celle du stationnement, etc. Bien entendu, le tout doit être conçu en sécurisant au mieux les déplacements à vélo.

Nous avons donc imaginé plusieurs projets d'envergure métropolitaine, qui faciliteraient le développement des modes actifs.

En premier lieu, la mise en place de 28 centres-villes sans voiture, avec des secteurs à accès contrôlé, afin de redonner vie aux « bourgs » de notre métropole en favorisant la marche, les rencontres et en diminuant bruit et pollution ; rappelons qu'ôter les voitures du cœur historique de Bordeaux a été l'une des clés pour redonner une légitimité aux piétons et cyclistes. Côté aménagements, nous souhaitons mobiliser l'opinion sur la mise en place d'autoroutes à vélo, grandes allées cyclables reliant la périphérie au centre-ville, ainsi que sur le nécessaire réaménagement des boulevards, sur lesquels une plus grande place doit être accordée au vélo.

Ensuite, créer une vraie rocade cyclable, en site propre, afin de rendre compétitif le vélo sur des itinéraires transversaux de périphérie à périphérie ; tout au long de cette infrastructure, aux intersections avec les grandes allées radiales cyclables, serait construit un réseau de parkings relais sur le modèle « Park and bike » : les automobilistes venant s'y garer pourraient emprunter un vélo au sein du parking, rejoindraient leur destination à vélo puis rapporteraient le vélo au parking avant de reprendre leur voiture. Côté stationnement, nous demanderons la réalisation de vélo-stations dans chaque gare de la Métropole, afin de faciliter l'intermodalité train-vélo. Sur la rive droite, nous imaginons la création de remontées mécaniques pour franchir les coteaux : travelators, ascenseurs, funiculaires... ces aménagements favorisent la marche et améliorent la cyclabilité dans les secteurs pentus !

D'autre part, nous voudrions des engagements sur plusieurs points noirs, notamment la route de Toulouse et la place Mondésir.

Enfin, il nous semble qu'un réseau de 28 Maisons du vélo et des mobilités alternatives sur toute la Métropole serait pertinent pour inciter toujours plus d'habitants à délaisser la voiture.

Comme d'habitude, pour mener à bien ce grand travail de plaidoyer, nous avons besoin de vous, chers adhérents : venez nous aider à porter la bonne parole dans vos communes !

■ Ludovic Fouché

Maison itinérante du vélo rive droite

Vous la connaissez, c'est la maison à roulettes de Vélo-Cité, qui fête sa première année. Voici le programme de ses ateliers pour les mois à venir. Ils ont lieu de 14 à 18 heures et nous proposons à prix libre le marquage BICYCODE lors des permanences du samedi.

Juin

• 5, 7 et 8 - Cenon

Espace culturel Simone Signoret

• 12, 14 et 15 - Lormont

Pôle Brassens Camus

• 19, 20 et 21 - Bassens

Quartier Prévert - Salle Laffue

• 26, 28 et 29 - Floirac

La Maison des initiatives Dravemont

Juillet

• 3, 5 et 6 - Cenon

Espace culturel Simone Signoret

• 10, 12 et 13 - Lormont

Pôle Brassens Camus

• 17 - Bassens

Quartier Prévert - Salle Laffue

• 19 et 20 - Bassens

Parc Séguinaud

• 24, 26 et 27 - Floirac

Maison des initiatives Dravemont

Septembre

• 4, 6 et 7 - Bassens

Quartier Prévert - Salle Laffue

• 11, 13 et 14 - Lormont

Pôle Brassens Camus

• 18 et 20 - Cenon

Espace culturel Simone Signoret

• 21 - Cenon

Village étape de la Caravane des Possibles

• 25, 27 et 28 - Floirac

La Maison des initiatives Dravemont

Lancement de notre plateforme de cyclo-fiches en ligne

Rendez-vous le **jeudi 20 juin**, place du Palais à Bordeaux, **de 14 à 19 heures** pour le lancement de notre plateforme numérique en ligne. Grâce à elle, chacun peut signaler des anomalies ou des aménagements nécessaires sur son trajet à vélo. Trous, mise en double sens cyclable, stationnement, marquage au

sol, vous pouvez tout demander pour améliorer votre quotidien. Venez tester la plateforme et signaler des problèmes ! Des ateliers pratiques et des cyclo-inspections sont prévus tout l'après-midi.

Et à partir du 20 juin, connectez-vous sur cyclofiche.velo-cite.org !



Boulevard du Président Wilson à Bordeaux



Accès à la piste avenue de St-Médard à Eysines

Bourse aux vélos

Un gros « plus » de cette action pour les acheteurs réside dans la possibilité d'essayer un vélo que l'on repère, de pouvoir questionner les bénévoles présents et de bénéficier de leurs précieux conseils : ce sont bien souvent des amateurs de mécanique et de vélo au quotidien !

Comme chaque année, l'édition du printemps s'est tenue le premier dimanche d'avril, avec un bilan une fois encore positif, et une mobilisation bénévole toujours aussi dynamique. On relève toutefois, pour cette édition, une petite diminution du nombre de vélos apportés (90). Parmi eux, 57 vélos ont été vendus et 32 repris, un vélo non vendu ayant été donné généreusement à l'association par son pro-

priétaire. À noter enfin que les 5 vélos entièrement restaurés par les salariés de la Maison itinérante du vélo ont trouvé preneur rapidement.

Pour les bourses aux vélos à venir, grande nouveauté : elles vont se multiplier. Bien avant celle d'octobre, la prochaine aura en effet lieu à **Cenon le samedi 22 juin** (lors du week-end « Fêtons Palmer »), et la suivante à **Bordeaux Bastide, quai de Queyries, le dimanche 7 juillet** de 9 h 30 à 15 heures. Pour celle de Cenon, le dépôt des vélos se fera de 15 heures à 16 h 30, la vente ensuite jusqu'à 18 heures, et la récupération des vélos invendus jusqu'à 19 heures.

■ **Émilie Mallet**



Les bourses aux vélos organisées par Vélo-Cité sont l'un des temps forts de notre association. En plus d'offrir une seconde vie à des vélos parfois inutilisés, et de permettre aux petits budgets d'accéder à de beaux vélos d'occasion, cette action encourage la pratique du vélo.

Le bulletin a besoin de vous !

D'abord, pour l'alimenter en articles. Un nouvel aménagement, une saute d'humeur (bonne ou mauvaise) ? Dites-le nous !

Ensuite, les rédacteurs actuels passeront la main d'ici la fin de l'année et **l'association cherche des repreneurs**. Un premier, Sacha, s'est déjà manifesté, grand merci à lui. Mais ce serait bien qu'il ait un peu de compagnie. L'expérience prouve qu'on n'est pas trop de deux.

Si vous êtes tenté, contactez Daniel (danieldan@numericable.fr) ou Mireille (bousquet@labri.fr).

Merci d'avance !



Le plus célèbre festival cyclo-musical d'Aquitaine revient le premier week-end de septembre, précisément les 7 et 8 septembre, sur la piste Lapébie comme toujours.

Vous trouverez le programme sur la page web de la Rock School Barbey, mais il est encore en construction : <http://www.rockschool-barbey.com/60/ouvre-la-voix>.

Le dimanche, Vélo-Cité organise une balade ponctuée de pauses musicales vers Latresne. On commencera par un concert au grand théâtre de Bordeaux à 10 h 30. Plus tard est prévu un apéro concert à Bouliac, puis le pique-nique à Latresne, suivi d'un concert géant l'après-midi. Il n'est pas obligatoire de chanter juste pour participer...

Actualités

Pont de Pierre : « Motivés, motivés, il faut rester motivés ! »

Tout le monde se souvient du refrain de la chanson interprétée par Zebda, au début des années 2000. D'une certaine manière, le tribunal administratif de Bordeaux l'a récemment rappelé dans sa décision du 3 avril 2019 relative à la fermeture du pont de Pierre à la circulation automobile. Il a été jugé en effet que l'arrêté du maire de Bordeaux du 6 juillet 2018 prolongeant l'interdiction de circulation des véhicules sur le pont de Pierre avait une... motivation insuffisamment attestée ; il a donc été annulé.

Il ne nous appartient pas de commenter cette décision de justice. En tout état de cause, elle est dénuée d'effet pratique ; en effet, par un arrêté du 3 décembre 2018, le maire de Bordeaux a instauré une nouvelle interdiction de circuler. Si cet arrêté a été également contesté devant le tribunal administratif, le recours contentieux en cours n'en a pas suspendu l'exécution.

La motivation, c'est quoi, au fait ?

La motivation, ce sont les considérations de droit et de fait qui fondent une décision. Il y a pour nous une motivation qui aurait pu être prise en compte et qui paraît déterminante : l'enjeu sanitaire. Cet enjeu est d'ailleurs clairement avancé dans l'exposé des motifs du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) actuellement en discussion au Parlement :

« Le deuxième de ces défis est l'urgence environnementale et climatique qui appelle à changer nos comportements et à nous déplacer diffé-

remment : les transports sont le premier émetteur de CO₂ et ont un impact direct sur la qualité de l'air que l'on respire. C'est une question de santé publique, quand trois Français sur quatre vivent la circulation routière comme la source de pollution la plus préoccupante. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, nous devons nous engager dès aujourd'hui sur la trajectoire de décarbonation des transports. »

La pollution de l'air nuit gravement à la santé. En France, la pollution de l'air est la troisième cause de mortalité (après le tabac et l'alcool). Elle est responsable à ce jour de près de 48 000 décès prématurés par an, causés en large partie par l'héritage d'un modèle de mobilité reposant majoritairement sur les énergies polluantes. La France est d'ailleurs visée par un avis motivé de la Commission européenne pour non-respect des valeurs limites en particules fines. En effet, le 17 mai 2018, la Commission européenne a annoncé qu'elle avait saisi la Cour de justice de l'Union Européenne pour non-respect des normes de qualité de l'air dans plusieurs pays européens, dont la France en ce qui concerne le dioxyde d'azote.

Au niveau national, la décision du Conseil d'État du 12 juillet 2017 enjoint à l'État de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient respectées les normes de qualité de l'air dans le délai le plus court possible. Ainsi, quatorze « feuilles de route » élaborées par les préfets de région en lien avec les acteurs locaux ont été publiées le 13 avril 2018. Par

ailleurs, plusieurs personnes privées ont engagé des actions indemnitaires contre l'État pour carence fautive.

Les enfants sont les plus exposés

Récemment, le journal *Le Monde* publiait un article au sujet de l'asthme. C'est la principale maladie chronique chez les enfants et elle est en progression constante ; ses causes sont bien entendu multiples. Mais pour la première fois, une équipe de chercheurs a tenté d'évaluer le nombre de cas d'asthme imputables au trafic automobile. Les résultats sont impressionnants : chaque année, la pollution de l'air générée par les véhicules automobiles est à l'origine de quatre millions de nouveaux cas d'enfants asthmatiques à travers le monde, soit 13 % des cas d'asthme infantile diagnostiqués ; 90 % d'entre eux surviennent dans des grandes agglomérations.

Une note d'optimisme

Selon un sondage IFOP réalisé en janvier et dévoilé jeudi 11 avril 2019, 32 % des automobilistes français urbains se disent prêts à se passer de leur voiture. Une courte majorité des Français (52 %) considère que la réduction de la place de la voiture est une bonne chose, quand 14 % pensent l'inverse et 34 % n'ont pas d'avis.

« Motivés, motivés, il faut rester motivés ! »

■ Jean Pébayle

Route de Toulouse : une manifestation nécessaire et réussie

La manif du 19 mars, comme si vous y étiez

Vendredi 29 mars, 17 h 45

Je suis dans le petit jardin public d'Ars, à côté de la barrière de Toulouse. Deux jeunes cyclistes attendent. Peut-être de futurs manifestants ? Je crains que l'appel lancé sur Facebook et relayé par le bulletin de Vélo-Cité n'ait pas eu l'écho souhaité. Et pourtant !

Cette route de Toulouse est l'un des seuls axes pénétrants de la Métropole dépourvu d'aménagements cyclables. Les courageux (ou inconscients ?) qui empruntent cette rue (pardon, cette route !) où règne la loi du plus fort en ont assez de prendre des risques. Cette voie dépend de quatre communes : Bordeaux, Talence, Bègles, Villenave d'Ornon, et c'est l'argument qu'on nous sert parfois pour expliquer cet immobilisme criminel. Les courriers adressés aux quatre communes et à Bordeaux Métropole sont restés sans réponse. Seul un élu Talençais s'est manifesté... pour se dédire aussitôt.

La route de Toulouse depuis Villenave d'Ornon

Je suis venu depuis Villenave Chambéry à vélo, et j'ai pris la route de Toulouse depuis le pont de la Maye. L'urbanisation à marche forcée de Villenave d'Ornon est passée par là ; les immeubles ont poussé comme des champignons ; on trouve une station V³ à l'arrêt du tram du pont de la Maye mais les discontinuités cyclables mettent les cyclistes en danger. Depuis le collège pont de la Maye jusqu'à l'arrêt du tram, rien n'a été prévu.

Ensuite, un « cheminement doux », comme les aime notre maire Patrick Pujol, suit le tram jusqu'au lycée Vaclav Havel. En pratique, cela

signifie un trottoir, parfois assez large, partagé avec les piétons, les poussettes et les tricyles. Aucune signalisation au sol ; aucun aménagement pour y accéder, il faut sauter le trottoir. Les cyclistes réguliers ne l'empruntent pas car il n'est pas adapté. Ils se retrouvent alors sur une route dangereuse.

Après Vaclav Havel le tram part sur Bègles et alors c'est la loi de la jungle. Coincés entre les voitures qui roulent et celles en stationnement, les cyclistes jouent le rôle du jambon dans le sandwich. Le danger est permanent. Les voitures me frôlent. En prime, pas de sas aux feux, et une chaussée dégradée avec de nombreux trous.

Je croise pourtant de nombreux cyclistes, qui n'ont sans doute pas d'autre choix. Pour ma part, je travaille cours de l'Yser et j'évite la route de Toulouse malgré des milliers de kilomètres au compteur. Je l'ai pris il y a quelques années, et j'ai glissé dans un trou ; j'ai eu vraiment une grosse frayeur. Depuis je passe par le chemin de Leysotte puis par le pont de Cauderès.

18 heures, barrière de Toulouse

J'entends des sonnettes, du bruit... Les manifestants sont bien au rendez-vous. Ils se sont massés à l'autre entrée du parc, sur le boulevard. Nous serons bientôt 130. Un journaliste de Sud Ouest couvre l'évènement.

Alain Guérineaud est venu avec les plans d'aménagement proposés... en 2012, par Bordeaux Métropole. Techniciens et ingénieurs ont donc déjà planché sur le sujet, mais les propositions faites étaient loin d'être satisfaisantes. En voulant ménager la chèvre et

le chou – mais surtout les voitures – ils sont arrivés à un projet sur lequel Vélo-Cité a émis de nombreuses contre-propositions. Depuis, c'est le silence radio. Que faudra-t-il pour que la métropole sorte de sa léthargie ?

18 h 15, départ de la manif

Les participants ont répondu aux questions du journaliste de Sud Ouest et leurs propos sont crus : « *La chaussée est pourrie* », « *il n'y a aucun marquage au sol* », « *il y a très peu d'itinéraires d'évitement* ».

Malgré tout l'ambiance est festive, avec des klaxons, de la musique. Ludovic Fouché, notre président fraîchement réélu, a apporté de la peinture et s'arrête régulièrement pour peindre des pictogrammes de cyclistes sur la chaussée.

Certains automobilistes manifestent leur soutien par des klaxons. Néanmoins un excité motorisé tente de nous doubler et cela se termine en invectives... réciproques.

Nous passons devant l'hôpital Robert Picqué, avec sa station V³. Cet hôpital militaire serait bientôt regroupé (en réalité transféré) avec la clinique Bagatelle (projet Bahia). De nombreux personnels y viennent à vélo, ainsi qu'à Bagatelle. Mais rien n'est prévu dans le projet Bahia en matière d'aménagements cyclables.

19 heures, fin de la manifestation

Elle était nécessaire, et c'est une réussite. En faudra-t-il une par mois à la rentrée de septembre pour faire bouger les choses ?

■ Gérard Seguin
groupe local de Villenave d'Ornon



Mais que fait Vélo-Cité ?

Mars

- 04 Ciné vélo à l'Utopia
- 07 Conseil d'administration
- 07-08 Réunions publiques sur les projets de renouvellement urbain à Cenon
- 12 Rencontre entre le maire de Cenon et le groupe local de Vélo-Cité
- 15 Rencontre avec Bordeaux Métropole sur l'aménagement des boulevards (p. 11)
- 19 Présentation du Vélotour 2019
- 19 Manif route de Toulouse (p. 5)
- 20 Interview avec Sud Ouest
- 21 Réunion de travail avec Euratlantique
- 21 Assemblée générale (p. 8)
- 29 Manifestation route de Toulouse (p. 5)
- 31 « Sortie de piste » à Créon

Avril

- 01 Réunion avec la mairie de Cenon pour une bourse aux vélos (p. 3)
- 05 Assemblée générale du PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives)
- 02-05 Formation d'initiateurs à la mobilité à vélo (p. 7)
- 07 Bourse aux vélos
- 11 Conseil d'administration
- 12 Réunion avec la ville du Haillan
- 13 « Rue aux enfants » à Bègles (p. 7)

Mai

- 02 Réunion du bureau
- 02 Comité de pilotage : un an de la MIDV
- 03 Les vendredis de Vélo-Cité au café Musette
- 10 Réunion de travail avec Bordeaux Métropole
- 10-11 Assemblée générale de la FUB au Mans (p. 9)

Journée sans voiture à Lormont

La Mairie de Lormont a eu l'heureuse initiative de mettre en place une journée sans voiture, le premier dimanche de chaque mois. Vélo-Cité et le Vélo Loisir Lormontais (VLL) s'y sont associés le 5 mai dernier en organisant une petite balade.

Pour cette première édition, nous étions sept, dont une famille avec deux enfants. Après une déambulation tranquille, nous avons fini par un pot sur l'emblématique place Aristide Briand, dans le vieux Lormont.

Nous pensons renouveler cette opération pour chaque journée sans voiture aux beaux jours (juin, juillet, septembre et octobre) et sommes à la recherche des partenaires (associations, club sportifs, commerçants, etc.) pour nous aider à animer le vieux bourg à cette occasion.

Merci de faire circuler l'information !

■ **Éric Leroy**



Fête dans une rue partagée à Bègles

Dans le quartier des Terres Neuves, ce samedi 13 avril, rue des Mûriers, joyeuse agitation dans la « Rue aux enfants, rue pour tous », initiée et organisée par le centre social et culturel de l'Estey et la ville de Bègles. Le groupe d'appui Nouvelle Aquitaine du mouvement « Rue aux enfants, rue pour tous » qui avait accompagné ce projet, représenté par un membre du CREPAQ, un membre de la MNE (*Maison de la nature et de l'environnement*) et de Vélo-Cité, et un membre des *Droits du piéton en Gironde*, a solennellement remis le label « Rue aux enfants » à ces deux acteurs.

L'objectif de cette démarche qui se décline depuis plusieurs années au niveau national est de rappeler que : « *la ville doit favoriser l'apprentissage physique de l'autonomie de l'enfant et participer à la constitution de son identité. La priorité donnée de manière excessive à la circulation motorisée a, de fait, exclu l'enfant de la rue. Il est donc indispensable aujourd'hui de lui redonner une place plus importante et reconnue dans l'espace public. Il est par ailleurs essentiel que la rue soit partagée et utilisée plus largement par des usagers de tous âges.* » (Denis Moreau, président de l'association *Rue de l'avenir*).

C'est pourquoi il faut développer ces initiatives ponctuelles, en espérant que certaines deviennent pérennes, afin de redonner un caractère vivant et social à nos rues de quartiers. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit de Vélo-Cité, qui veut développer le par-

tage de la rue, et étendre la place des modes actifs de mobilité.

Jeux pour enfants, jeux pour grands, crêpes (au miel des ruches de la ville !), concert à énergie humaine, grâce au public qui se relayait pour pédaler sur un vélo monté par nos amis de *Cycles et manivelles*, et alimenter la sonorisation. Aires de repos champêtre, présentation artistique des projets de vie sociale et culturelle dans le quartier, stands de sensibili-

sation écologique et palabres entre riverains. Une belle photographie d'une rue plaisante, où il fait bon s'attarder, se rencontrer et apprendre.

De nouveaux appels à projets seront lancés en novembre pour renouveler l'expérience dans d'autres rues, dans toute la Nouvelle Aquitaine. Il y en aura peut-être une près de chez vous...

■ Catherine Joanlanne



Formation à Vélo-Cité



Du 2 avril au 6 avril dernier, Vélo-Cité a accueilli 13 stagiaires venant de toute la France pour une formation d'initiateur à la mobilité à vélo.

Cette formation doit permettre ensuite à l'initiateur de conduire des séances de vélo-école,

de transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo en autonomie et dans la circulation. L'initiateur est amené à former différents publics (enfants, adolescents ou adultes) à la mobilité à vélo, en milieu urbain et périurbain, et à animer des activités de dé-

couverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

Cette formation est destinée aux bénévoles et salariés d'associations d'usagers du vélo, aux responsables de sécurité routière, aux enseignants, aux animateurs et professionnels du secteur social, aux forces de l'ordre et aux responsables d'auto-écoles.

Une demi journée optionnelle de sensibilisation au handicap et de découverte de vélos adaptés était également proposée.

Suite à la mise en place du programme « Savoir rouler à vélo » par l'État, la prochaine formation, qui se déroulera du 21 au 25 octobre 2019, abordera essentiellement l'apprentissage de la mobilité à vélo pour les enfants et sera plus particulièrement à destination des professeurs des écoles, éducateurs sportifs et animateurs périscolaires.

■ Grégoire Ingrand

L'assemblée générale de Vélo-Cité

Moment fort de la vie d'une association, notre assemblée générale s'est tenue le 21 mars à la Maison éco-citoyenne à Bordeaux

On y comptait 72 adhérents présents, et 26 représentés. La première partie de la réunion était consacrée au rapport d'activité de l'année écoulée. Vous en trouverez le détail à l'adresse <http://velo-cite.org/2019/03/21/rapport-dactivite-2018>.

Venaient ensuite les échanges avec nos adhérents. Voici quelques sujets qui ont été abordés au cours de cette discussion.

Aéroparc à Mérignac

Les aménagements vélo sont en forte hausse. Les élus acceptent de plus en plus mal les demandes d'aménagements pour les véhicules. Les comptages font apparaître 600 cyclistes quotidiens sur la zone, dont un tiers de nouveaux.

La vélorue Dandicolle

Dans son état actuel, elle ne paraît pas si pratique que ça pour les cyclistes (elle n'est pas finie de bout en bout, et ne débouche sur rien de très cyclable sur les boulevards) et elle reste mal acceptée par les automobilistes. Il faudra ré-évaluer les choses lorsque l'ensemble des aménagements sera réalisé.

Piste du pont Mitterrand

Il est reproché à Vélo-Cité de ne pas être inter-

venue plus tôt et de ne pas avoir mobilisé davantage sur ce projet. Nous rappelons que les décisions ont été très rapides et sans concertation (pourtant promise).

Les doubles sens cyclables

Des élus et des automobilistes les trouvent dangereux. Du coup des élus refusent d'en installer. Rappelons qu'aucun accident n'y est à déplorer. Des explications et un rappel des règles seraient bienvenus de la part des pouvoirs publics. Cependant, de nouveaux doubles sens cyclables vont être mis en place, y compris dans des rues limitées à 50 km/h.

Rue de Pessac

Vélo-Cité ne s'est pas associée aux revendications portées par les riverains car nous considérons qu'il ne sera pas possible de conserver le stationnement tel que souhaité par ces derniers.

Pont de Pierre

Il y a eu deux attaques contre les arrêtés réservant le pont aux circulations douces (voir notre article en page 4). Il s'agit de préparer la riposte. Nous prévoyons une rencontre avec le Maire de Bordeaux et le Président de la Métropole.

À quand des manifestations ?

On nous demande d'organiser davantage de manifestations revendicatives. Cette demande sera prise en compte, d'autant plus qu'elle répond à des souhaits identiques de la part du conseil d'administration !

Rue François-de-Sourdis

En sens interdit depuis des mois pour travaux, elle aurait pu être mise en double sens cyclable pendant cette période.

Extension des réseaux de tram et bus à haut niveau de service : il faut veiller à ce qu'ils ne mettent pas en péril certains aménagements cyclables existants.

Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé : Max Clogenson, Éric Leroy, Pascal Derache l'ont quitté (mais restent très proches de Vélo-Cité), Hélène Durand et Maxime Derrien l'ont rejoint. Les modifications apportées aux statuts permettent désormais d'intégrer des personnes qui seraient désireuses de nous rejoindre en cours d'année. Si ça vous donne des idées...

■ **Alain Guérineaud**

L'assemblée générale de l'AF3V

L'AF3V, vous connaissez ? L'association française des véloroutes et voies vertes, pardi ! Elle tenait son assemblée générale à Paris le 17 mars dernier



Certes Vélo-Cité Bordeaux est plus vélo des villes que vélo des champs. Mais nous sommes aussi relais pour la Gironde de l'AF3V, qui milite avec succès pour la réalisation d'itinéraires cyclotouristiques en France. Au fil des ans, le réseau s'accroît et la liste des grands itinéraires s'allonge : Véloodyssée, Loire à vélo, Vélo Francette, ViaRhôna... voilà qui donne des idées ! Après les difficultés financières des années passées, l'AF3V a enfin obtenu des subventions du Ministère du développement du-

rable et repart sur les chapeaux de roues, forte de plus de 400 adhérents, individuels mais surtout associatifs. Des délégations en région réalisent également un énorme travail et portent concrètement des aménagements ambitieux.

Le bilan 2018 est notable : rénovation en profondeur du site internet, réalisation de la carte des voies vertes pour l'IGN (qui se vend très bien), nombreux partenariats, communication et participation à divers salons...

Pour 2019, l'évaluation des voies vertes est relancée et nous poursuivons le travail de cartographie et d'amélioration du site. Nous recherchons des « petites mains » pour contribuer au travail et nous aider dans les partenariats avec les institutionnels.

Mais avant tout, venez visiter le site de l'AF3V : af3v.org. Cartes superbes, descriptions détaillées, le tout très utile !



■ **Éric Leroy**

Mais que fait donc la FUB ?

La Fédération des usagers de la bicyclette, la FUB en un (petit) mot, c'est notre fédération à nous, les cyclistes du quotidien, celles et ceux qui enfourchent leur biclou pour faire les courses dans le quartier, amener les enfants à l'école ou aller au boulot. Autant dire que ce qui s'y passe nous intéresse au plus haut point !



Vu au Mans

C'est dans la ville du Mans qu'avait lieu le 11 mai dernier son assemblée générale, précédée la veille d'un congrès auquel était convié tout ce que la France compte de décideurs, aménageurs, professionnels intéressés au sujet, soit 450 participants.

Quelques chiffres tout d'abord : le réseau FUB compte 255 associations adhérentes et 51 an-

tennes, qui représentent 40 339 adhérents. Ajoutons à cela 211 opérateurs de marquage Bicycode, 113 vélo-écoles et 132 ateliers d'auto-réparation de vélos. La FUB a accueilli en 2018 pas moins de 36 nouvelles associations ! La FUB représente donc les usagers du vélo et défend leurs intérêts auprès des instances nationales et de ses partenaires. Elle a notamment contribué activement aux groupes de travail pour l'élaboration du plan vélo national et de sa transcription dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) débattue au parlement ce mois-ci.

Elle organise également des journées de rencontres et de formation, et conçoit et diffuse des publications pour les associations membres du réseau.

En 2018, la FUB a également œuvré en faveur du programme « Savoir rouler à vélo », l'objectif étant que chaque nouvel entrant au collège soit en capacité de se déplacer à vélo à l'horizon 2022.

Enfin, la FUB apporte son soutien aux associations afin d'encourager la pratique du vélo

dans des conditions optimales de confort et de sécurité. C'est ainsi qu'elle anime le réseau des vélo-écoles. Elle lutte contre le vol par des travaux de sensibilisation et des tests d'antivol. Elle mène également des tests d'éclairages.

De manière générale, les besoins d'aménagements en faveur du vélo sont de mieux en mieux pris en compte par les municipalités et les pouvoirs publics. Mais cela est très variable selon les territoires : les grandes villes sont en pointe, les villes moyennes progressent, les petites sont à la traîne et en secteur rural il paraît encore incongru de se déplacer à vélo. Mais il existe des exceptions notables dans un sens ou dans l'autre !

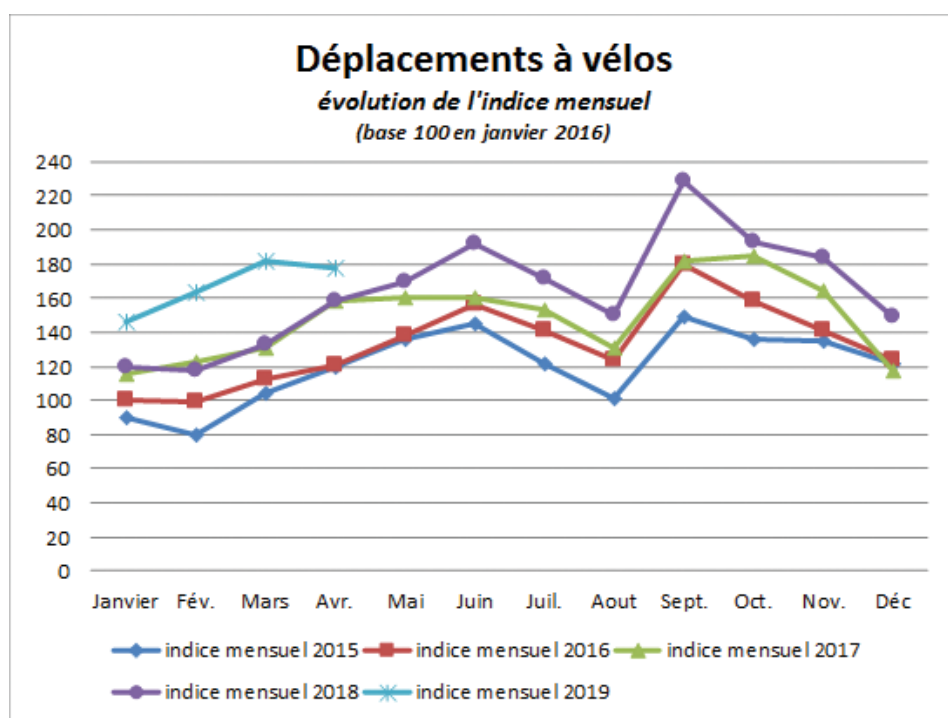
Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la FUB : www.fub.fr

Pour terminer, sachez qu'en février 2020 c'est à Bordeaux que se déroulera le congrès. Un grand événement qu'il ne faudra pas rater.

■ Alain Guérineaud

Les chiffres d'avril

La pratique du vélo continue de progresser par rapport à l'année dernière : 11,9 % de mieux par rapport à avril 2018. Un petit creux par rapport à mars cependant, sans doute imputable aux 15 jours de vacances scolaires et à une météo capricieuse.



Montaigne à vélo



« Je réponds ordinairement à ceux qui me demandent raison de mes voyages : que je sais ce que je fais, mais non pas ce que je cherche. [...] Le voyager me semble un exercice profitable. L'âme y a un continuel exercice à remarquer les choses inconnues et nouvelles ; et je ne sache point meilleure école, comme j'ai dit souvent, à former la vie que de lui proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, opinions et usages, et lui faire goûter une si perpétuelle variété de formes de notre nature. Le corps n'y est ni oisif, ni fatigué, et cette modérée agitation le met en haleine. Je me tiens à cheval sans démonter, tout malade de la gravelle que je suis, et sans m'y ennuyer, huit à dix heures. »

■ Michel de Montaigne

Comment mieux expliquer le plaisir ressenti par les voyageurs à vélo que ne le fait cet extrait du livre troisième des Essais ! Il suffit simplement de remplacer le mot « cheval » par « vélo »...

Vélo-Cité chez Cdiscount

Depuis un peu plus d'un an, Vélo-Cité intervient auprès de Cdiscount, entreprise située dans le quartier Bacalan, pour aider les salariés souhaitant changer de mode de transport entre domicile et travail. Caroline Bourhis, chef d'activité RSE (responsabilité sociale des entreprises) partage ses impressions



Comment abordez-vous le sujet de la mobilité de vos salariés ?

Depuis 2017, nous déployons un plan de mobilité. Nous avons tout un plan d'actions visant à limiter le recours à la voiture individuelle et à favoriser les mobilités alternatives. Il y a une vraie volonté de la part de la direction. En tant que leader français du e-commerce, nous sommes convaincus d'avoir une responsabilité dans la réduction de l'empreinte environnementale.

Et à propos des trajets domicile-travail à vélo ?

Nous avons beaucoup de collaborateurs qui viennent à vélo. Nous sommes dans une ville

qui s'y prête bien. Ce nouveau quartier ne donne pas une place prépondérante à la voiture, ça aide. Mais il faut aussi qu'on propose à nos salariés l'accompagnement qui va avec.

C'est pour cette raison que vous avez fait appel à Vélo-Cité ?

Oui, car c'est un des acteurs incontournables dans la Métropole. Le programme « Au boulot à vélo ! » de Vélo-Cité propose des solutions d'accompagnement aux entreprises, qui répondent bien à nos besoins.

Pouvez-vous nous décrire un peu plus en détails les actions menées en faveur du vélo ?

Nous avons engagé des échanges avec la Métropole, avec qui nous sommes engagés dans un Pacte de mobilité. Cela concerne notamment des actions liées à l'aménagement des lieux et à la sécurisation des itinéraires cyclables. Nous avons mis en place des arceaux autour des bâtiments, dans nos parkings, parfois très sécurisés comme sur les nouveaux sites. Nous mettons aussi à disposition un gonfleur. Nous avons également instauré des ateliers de réparation participatifs pour que nos collaborateurs apprennent à réparer eux-mêmes. Enfin, des ateliers de marquage Bicycode ont été organisés pour limiter les risques de vol. L'objectif est vraiment de faciliter le quotidien des vélotafeurs.

Quels sont les retours de vos collaborateurs ?

Nous avons beaucoup de retours positifs à la fois sur l'accompagnement qui est proposé par Vélo-Cité mais aussi sur les aménagements. Un bon signe est qu'on nous en demande toujours plus ! On a une population assez jeune, qui est plutôt motrice sur ces sujets, encline à faire du vélo au quotidien, avec une « conscience durable ».

Aujourd'hui, sur nos 1 200 collaborateurs à Bordeaux, 26 % viennent chaque jour à vélo !

Avez-vous des objectifs, un souhait pour le futur ?

Nous voulons continuer à écouter les besoins de nos collaborateurs. Le sujet de la sécurité revient régulièrement. Nous y travaillons et devrions proposer très bientôt une formation en e-learning sur le sujet. Il y a aussi un travail à faire sur l'éclairage qui concerne même les cyclistes confirmés.

Dans le futur, nous désirons aller plus loin avec Vélo-Cité, qui est une vraie force de proposition. L'association a par exemple des échanges avec d'autres entreprises, qui peuvent nous inspirer. Nous réfléchissons actuellement à mettre à disposition des salariés une caisse à outils partagée pour effectuer de petites réparations.

■ Tanguy Christien

Communiqué de Keolis

Le V³ électrique est arrivé !



Près de 1 000 nouveaux vélos V³ (dits VCub) pouvant accueillir une batterie ont été déployés dans les stations du réseau TBM. Reconnaissables à leur jupe bleue, ils peuvent être utilisés avec ou sans l'assistance élec-

trique. Bordeaux Métropole et Keolis souhaitent ainsi encourager davantage les déplacements urbains à vélo et rendre pertinente l'utilisation du V³ pour des déplacements plus longs.

Pour activer l'assistance électrique du V³, il suffit d'installer la batterie amovible à l'avant du panier et de l'allumer. La batterie pèse 800 grammes pour une autonomie de 8 à 10 km, et se recharge entièrement en seulement deux heures avec le chargeur approprié. Batterie et chargeur se louent à l'année via l'abonnement V³.

Dès que l'on appuie sur la pédale au démarrage, l'assistance s'active ; il est donc important d'adapter son comportement et de rester vigilant dès le début du déplacement. Pour

des questions de sécurité, l'assistance électrique se neutralise au-delà de 25 km/h.

Le principe d'emprunt et de raccrochage du V³ électrique à une station reste identique à celui du V³ classique. Attention à ne pas oublier la batterie sur le vélo !

Note de Vélo-Cité

C'est un bon point pour franchir les coqueaux de la rive droite ! Surtout si un V³ électrique vient remplacer une voiture. Rappelons toutefois que le moyen de transport le plus économe en énergie reste le vélo classique !

Du mieux sur les boulevards

Attention, ne rêvez pas ! Il ne s'agit pas encore du « grand projet boulevards », toujours dans les limbes. Il s'agit seulement, mais c'est déjà beaucoup, de permettre une circulation des cyclistes plus confortable et sécurisée. Et il faut reconnaître qu'il y en a besoin !



Pour commencer, on ne touche ni au stationnement (souvent anarchique), ni aux arbres. Il y aura peu d'interventions lourdes : quelques élargissements de chaussée en gagnant de l'espace sur des séparateurs centraux ou des bordures et caniveaux, des reconfigurations légères de carrefours, et c'est à peu près tout.

Ce qui est prévu

L'objectif premier consiste à tracer des bandes cyclables relativement larges (entre 1,50 et 2 m) et à les rendre visibles avec de la résine colorée sur certaines portions.

Seront aussi créés des sas « nouvelle formule », de taille conséquente (jusqu'à 5 m), situés **après** le passage piéton, et donc inaccessibles (au feu rouge) aux véhicules motorisés. Ces sas seront équipés de feux spécifiques pour les vélos avec un passage au vert anticipé par rapport au feu des voitures, assurant ainsi aux cyclistes un démarrage plus tranquille. L'accès à ces sas nécessitera de traverser le passage piétons : il faudra donc respecter leur priorité. Il est prévu aussi une amélioration de la signalétique : balisage REV (réseau express vélo, pour mémoire), panneaux de « tourne à droite pour aller à gauche », marquages au sol, etc. Des aménagements similaires sont également prévus sur les rues ou avenues qui débouchent sur les boulevards.

Quelques de couloirs bus et vélos seront créés

lorsque la largeur de la chaussée le permet ; car l'objectif est aussi d'améliorer progressivement la vitesse commerciale des bus.

Enfin, de nouveaux arceaux seront posés, notamment aux barrières : 200 places sont prévues dans un premier temps.

Une première tranche de travaux est programmée pour 2019-2020, entre la barrière du Médoc et celle de Pessac. La suite, c'est-à-dire les parties nord et sud, sera traitée dans les deux années suivantes. Les travaux doivent normalement commencer en fin d'été cette année. Nous sommes impatients d'en voir les premiers résultats !

L'avis de Vélo-Cité

Ces aménagements, prévus dans le plan vélo 2017-2020, sont les bienvenus. Les cyclistes qui empruntent les boulevards, et ils sont nombreux, connaissent bien les difficultés et l'insécurité actuelles. Ils seront heureux de constater que le premier aménagement significatif de l'ensemble des boulevards les concerne. C'est un signe très encourageant.

Certains de ces aménagements sont en rupture avec ceux qui existent aujourd'hui. Le positionnement des sas est l'exemple le plus visible. Il s'agit d'expérimenter des formules vues ailleurs et qui pourront, si elles donnent satisfaction, devenir la norme pour toute la métropole.

Pour le stationnement, nous pensons qu'il faudra rapidement augmenter le nombre d'arceaux prévus, et proposer des solutions pour le stationnement de longue durée.

Nous regrettons vivement que rien ne soit fait pour empêcher le stationnement automobile sauvage sur les trottoirs, qui oblige régulièrement piétons (et handicapés) à emprunter la chaussée.

Nous maintenons naturellement nos contacts avec les techniciens en charge de ce projet pour apporter notre vision d'usagers, et nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées de ce dossier.

■ Alain Guérineaud



Les arceaux s'envolent

Nous le soupçonnions depuis un moment, c'est désormais un fait avéré : le nombre d'arceaux pour les vélos diminue dans le centre de Bordeaux !

Ça n'est pas officiel et ça ne peut l'être, pour la bonne raison que la métropole ne dispose pas d'un décompte à jour des arceaux existants et de leurs emplacements. Mais nous l'avons constaté et plusieurs adhérents nous l'ont confirmé : des arceaux ont disparu lors de travaux de rénovation et ne sont jamais réapparus.

Vous voulez des exemples ? En voici deux.



Cours d'Albret, avant et après



Bien sûr nous avons rédigé des cyclo-fiches pour demander que ces arceaux soient réinstallés, mais les choses tardent, tardent...

Que les places de stationnement de la place



Cours Clémenceau, avant et après



Gambetta aient disparu en raison des travaux, on peut le comprendre. Mais c'est tout de même près de 200 places en moins, en comptant celles de surface et celles en sous-sol. Et avez-vous vu qu'on nous proposait des stationnements temporaires ? Allons-nous retrouver autant d'emplacements qu'avant ? Bien sûr que non !

Pourtant de nouveaux arceaux sont installés régulièrement. C'est du moins ce qu'on nous affirme haut et fort. Mais où sont-ils donc ? Parfois dans des lieux improbables, pour une utilisation aléatoire. Sans aucun doute dans des endroits où ils ne gêneront personne, et surtout pas un automobiliste !

Voulez-vous des exemples là aussi ?



Place Gaviniès



Oubliés au fond d'un parking à voitures

Devant ce qui ressemble bien à du gaspillage, nous avons écrit au maire de Bordeaux, au président de la Métropole et à l'élue chargée des déplacements doux pour les alerter sur ces anomalies. Pour leur dire aussi que si nous fournissons des listes de lieux où des implantations d'arceaux seraient les bienvenues, ce n'est pas pour voir des arceaux faire de la figuration au fin fond d'un parking ou au milieu d'une place publique dénuée de tout intérêt !

■ Alain Guérineaud

Roulez à vélo, mais surtout, ne stationnez pas !

« À vélo vous entretenez votre santé ; vous faites travailler vos muscles, votre cœur et vos poumons... Vous vous oxygénez et restez en pleine forme ! »

Ainsi s'exprime couramment le corps médical. Aussi Vélo-Cité a-t-elle voulu vérifier si les actes étaient en rapport avec les conseils. Nous nous sommes rendus dans les principaux établissements de santé de la métropole pour observer comment étaient reçus les cyclistes, qu'il soient patients, visiteurs ou salariés.

Le résultat est édifiant : les stationnements pour les vélos sont toujours insuffisants, souvent inadaptés, parfois totalement absents. Même le CHU, qui a pourtant fait des efforts, ne parvient pas à prendre la mesure des be-

soins. Il est vrai qu'il est préférable de créer des parkings payants pour les voitures...

Nous avons dénoncé cet état de choses il y a quelques années. Depuis, le nombre de cyclistes a décuplé et, qu'il s'agisse d'établissements publics, privés ou mutualistes, on ne voit pas d'évolution dans ce domaine. Le meilleur exemple de ce désintérêt reste l'Institut des métiers de la santé. Ce qui n'empêche pas de continuer à prodiguer de bon conseils : « Marchez, faites du vélo... ».

Absurde !

■ Alain Guérineaud



Lormont, la petite ville où le vélo monte...



Photo <https://www.lormont.fr/decouvrir/en-quelques-mots/histoire-geographie-391.html>

Au bord de l'eau, à deux encablures de Darwin et au débarcadère du Bat³, Lormont commence à l'entrée de la très bobo et branchée rue du Général-de-Gaulle. Que l'on passe par ici ou par la côte du parc de Carriet, ça monte ! Petit Montmartre bordelais, Lormont a longtemps été peu fréquentée par les cyclistes. Mais la donne est en train de changer : les VAE permettent de franchir plus facilement les dénivelés, les V³ à assistance électrique sont arrivés, le tramway accepte les vélos, et une fois sur le plateau, les aménagements cyclables se multiplient – sans être pléthoriques.

La mairie se convertit peu à peu aux transports doux ; elle essaye ces derniers temps de mieux canaliser la voiture par des aménagements adaptés et un réel effort envers la marche, les transports en commun et le vélo. Citons par exemple un aménagement récent : celui la rue des Gravières. Cet axe, qui longe

le complexe culturel Brassens-Camus et une école, servait jusqu'ici d'itinéraire « malin » autoroutier entre Artigues et les quais, pour le plus grand danger des riverains, des écoliers et du public du centre culturel. Pour diminuer le trafic, cette rue a été mise en sens unique, avec un changement de sens au niveau du rond-point de l'avenue de la Libération. Une piste cyclable et un couloir de bus ont été aménagés d'ouest en est, en direction de l'avenue de Paris. Cet aménagement remarquable a considérablement réduit le trafic, apaisé la rue et fluidifié la circulation, à la plus grande joie des parents d'élèves. En s'attirant néanmoins l'ire de quelques riverains, ayatollahs du tout bagnole.

Au fil d'aménagements lourds réalisés par la Métropole, le réseau s'étend : remarquables pistes cyclables en site propre avenue de Paris, sur la côte de la Garonne, rue Lavigne, rue des Garosses, entre autres. Réfection de la piste des quais en attendant la voie verte. Nous préférons voir la bouteille à moitié pleine que le contraire et nous réjouissons de ces progrès. Les déplacements à vélo sont de plus en plus faciles, et le nombre de cyclistes croît en conséquence. Signalons encore la pose d'une quinzaine d'arceaux de stationnement par an et la mise en place d'une journée sans autos le premier dimanche de chaque mois dans le bas Lormont, à laquelle nous essayons de nous associer en organisant des petites balades.

Un bémol toutefois : la ferme opposition des élus aux doubles sens cyclables, considérés comme accidentogènes – à tort, comme le démontrent tous les rapports, y compris ceux de la Métropole. Mais nous ne désespérons pas de faire évoluer les choses, les automobilistes Lormontais n'étant pas a priori plus bêtes que ceux du reste de la métropole !

Nous saluons donc les efforts de la mairie, mais lui demandons aussi d'aller encore plus loin. Deux discontinuités urbaines majeures pénalisent les cyclistes :

- le rond-point dit de Ricard, dans la continuité de la piste du pont d'Aquitaine, difficilement franchissable,
- le rond-point en haut de la côte de Garonne, illisible et chaotique.

Certes, ces aménagements sont de responsabilité métropolitaine, mais les demandes insistantes du maire ne sauraient que les favoriser. En attendant, chers lecteurs, n'hésitez pas à prendre votre vélo pour venir faire un tour à Lormont : la très animée place Aristide Briand et ses nombreuses fêtes et animations vous y attendent. Au début du siècle dernier les bordelais venaient guincher en gondole, maintenant ils viennent à vélo...

■ **Éric Leroy**

P.S. : Et n'oubliez pas de signer notre pétition demandant une station de V³ au débarcadère du Bat³ ! <http://chng.it/wFXgMzPy>

Brèves de Cenon



Côte des Quatre-Pavillons

Accès à Bordeaux par le souterrain de la Benauge

De nombreux cyclistes du quartier Gambetta à Cenon, et au-delà, empruntent quotidiennement le souterrain de la Benauge pour se rendre à Bordeaux. L'accès au souterrain était régulièrement empêché par le stationnement sauvage de véhicules mais aussi par la végétation qui prenait quelques libertés. Les interventions répétées de Vélo-Cité ont porté leurs fruits et des solutions ont été apportées : une barrière empêche le stationnement, et la haie qui débordait a été taillée. Ce souterrain reste

néanmoins un point sensible (notamment en termes de sécurité) sur lequel Vélo-Cité Cenon reste attentif.

Développement des doubles sens cyclables

Dans les rues à sens unique de la commune, de nouveaux doubles sens cyclables ont fait leur apparition. Ils sont très bien accueillis par les cyclistes qui escomptent leur généralisation, mais Vélo-Cité a dû intervenir pour demander qu'ils soient correctement aménagés. La signalétique est en effet trop souvent incomplète, il manque quelques panneaux... Vélo-Cité est également allée à la rencontre de riverains mécontents de l'installation de doubles sens cyclables afin de les convaincre de la nécessité de cet aménagement.

Perspectives d'aménagement

Au mois de mars, la ville a organisé deux réu-

nions publiques pour présenter les lourds travaux prévus dans le cadre du renouvellement urbain de différents quartiers de la ville. On a ainsi entendu confirmation de l'aménagement d'une voie cyclable structurante le long de l'estacade ferroviaire (Bas Cenon). Elle permettra de prolonger la voie Eymet à Floirac jusqu'à la mairie de Cenon. On l'attend avec impatience ! Sur le haut de Cenon, la reconfiguration de la voirie devrait laisser une belle place aux cyclistes.

Groupe local

Le groupe local de Vélo-Cité Cenon poursuit ses activités pour l'amélioration des conditions de circulation à vélo, en lien avec la Maison itinérante du vélo qui s'installe une fois par mois dans la commune. Habitants de Cenon, n'hésitez pas à nous rejoindre !

■ **Hélène Durand**

Brèves de Mérignac

Une nouveauté rue Paul Doumer : le « chaussidou » inversé !

Il porte les mêmes couleurs que les chaussidou hollandais, mais pas dans le même ordre. Le chaussidou de Hollande se reconnaît à ses larges bandes cyclables roses qui donnent aux cyclistes plus de place qu'aux automobilistes.

À Mérignac, mêmes couleurs... mais pour le reste rien n'est pareil, car la couleur rose du revêtement sert juste à réduire la largeur de la voie des voitures sur cette rue, où la vitesse



est limitée à 30 km/h. Ils en ont de la chance, ces Hollandais !

Vers l'aéroport

Dans la zone industrielle du Phare près de l'aéroport, la rue Rudolph-Diesel et l'avenue de la Grange-Noire sont maintenant équipées d'une piste cyclable.

Elle se trouve sur le trottoir et on y roule bien. Le revêtement est bon, les entrées et sorties sont bien lissées et surtout, on peut doubler en toute tranquillité toutes les voitures

embourbées dans leurs embouteillages. On notera sur la photo la large bande blanche peinte côté route, qui marque la bordure du caniveau.

C'est nouveau, c'est visuel et c'est un gain de sécurité. Nous espérons que ce genre d'aménagement va convaincre beaucoup de salariés du secteur de venir à vélo au travail.

■ Max Clogenson

Léon à vélo



L'ami Léon, c'est un atelier participatif de réparation de vélos, implanté à Mérignac en partenariat avec l'association « L'autre lieu » du Haillan. Il propose ses ateliers itinérants

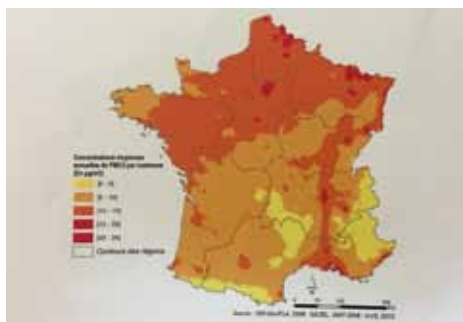
depuis le mois d'octobre sur le marché de Mérignac, et depuis janvier à la résidence habitat jeune « Giselle de Faily » une fois par mois, où il connaît un franc succès. Pour l'été, de nom-

breuses animations sont prévues, en partenariat avec les centres d'animation et la ville de Mérignac (dates et lieux exacts à retrouver sur le site leonavelo.org).

Créé en 2017 pour répondre à l'appel à projets « maisons du vélo » de Bordeaux Métropole, Léon doit ouvrir cet été la quatrième MAMMA (MAison Métropolitaine des Mobilités Alternatives) du territoire. L'association a déjà recruté la future responsable de la Maison du vélo, Lise Catheline, qui prendra ses fonctions début juin. La localisation de cette maison a changé : elle devait être construite sur la parcelle de l'ancienne station Shell au carrefour des Quatre-Chemins, mais le projet a été jugé trop onéreux. C'est l'ancien Showroom de Citroën, situé avenue Pierre-Mendès-France (à côté de Jardiland), qui l'abritera. Le lieu sera partagé avec la maison du projet Marne-Soleil. Pour l'heure, place à l'ameublement et à l'aménagement des 300 m² de surface !

■ Aurore Pineau

Cherchez l'erreur !



Concentrations de particules fines

Sept salariés sur dix vont travailler en voiture, indique l'INSEE. Et ils (ou elles) sont encore un sur deux quand leur lieu de travail se situe dans leur commune de résidence. La part des transports en commun ne dépasse celle de l'auto qu'à Paris et sa petite couronne et à Lyon.

La pollution de l'air favorise la dépression chez les jeunes selon une étude parue dans

Psychiatry Research en février dernier et portant sur 284 enfants londoniens. Les particules fines peuvent en effet provoquer des inflammations au niveau du cerveau à l'origine de symptômes dépressifs. Après la maladie d'Alzheimer, la liste des pathologies liées à la pollution automobile continue donc de s'allonger.

■ AG

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (-10%)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 05 57 59 84 96
- **Chic & à bicyclette (-10%)** 76 boulevard Georges V, Bordeaux - 05 40 05 28 96
- **Cool Bike (-15%)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Cycles et passion (-10%)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cycloboost (-5% sur les kits à assistance électrique, batteries et accessoires ; électrification de vélos)** 7 rue de Mireport, Lormont - 09 80 80 16 22
- **Cyvea (-10%)** 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles (-10%)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Esprit Cycles (-10% main d'œuvre)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **L'Hirondelle Bike Shop (-10%)** 100 cours de Verdun, Bordeaux - 09 54 96 75 60
- **Vhert bleu company (cadeaux)** 265 rue Judaique, Bordeaux - 06 64 88 91 87

Sont également adhérents à l'association :

Cycles Mariani (Pessac), Cycles Fouchy (Villenave d'Ornon), Bordeaux Bike Repair (itinérant), Les Sonnettes bordelaises (Bordeaux), Vecto triporteurs, et Western Flyer (Bordeaux).

Solution du n° 77

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	G	R	A	N	D	D	E	B	A	T
II	I	N	U		R	E	P	I	C	R
III	L	A	D	O	U	M	E	G	U	E
IV	E	P	I	S	T	O	L	E		S
V	T	I	O			C	A	S	C	O
VI	S		G	A	U	R	S		A	R
VII	J	O	U	E	R	A	S		U	P
VIII	A	R	I	D	I	T	E		D	U
IX	U		D	E	N	I		R	I	B
X	N	I	E		E	Q	U	E	L	L
XI	E	T	R	E		U	S	E	O	I
XII	S	T	A	T	U	E	B	L	O	C

MOTS CROISÉS n° 78 par Anne Dicky

Horizontalement

I. Tête de liste (deux mots). — II. Époque. — Rivière frontalière. — Plante aromatique. — III. Passementerie. — IV. Fit la bombe. — Adverbe. — V. Apparues. — Ville turque. — VI. Devine à la lettre. — VII. Roula. — Anglais, ça ! — Article. — La moitié d'un discours électoral. — VIII. Durcissent. — IX. Révolterai. — X. Vieux Munster. — Patrie de Thalès. — Conjonction. — XI. Vend ce qu'il n'a pas. — XII. Friche. — Os. — XIII. Mathématicienne. — Vient après trop de ses pareils. — XIV. De plus en plus multiplexés. — Routinier. — XV. Tel un programme électoral soulevant des foules extatiques.

Verticalement

1. Le coût d'un député européen (trois mots). — 2. Guenille. — Élront n'importe comment. — 3. Honorablement. — 4. Drôle de sets. — Métal (symbole). — Ethel dans tous ses états. — 5. Sel double. — Lettres de flottille. — Tête de Hmong. — 6. Tête de liste (deux mots). — 7. Produit de condensation. — Noroît en désordre. — Flux (sigle). — 8. Patio. — Plus petit nombre. — 9. Drôle de rime. — Changera trop souvent de ligne. — 10. Village de Bourgogne. — Des nans en vrac. — Des notes en l'air. — 11. Ou un pic, ou un cap. — Mal marinées. — 12. N'est pas en feu, si ça ne presse pas. — Fera le polisson. — 13. Mesure chinoise. — Mal annulé. — Munro en désordre. — 14. L'un après l'autre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

18 mai : la fête du vélo



d'un pique-nique avant de se lancer dans la balade urbaine. Malgré les intempéries, 150 cyclistes de tous âges ont pédalé pour investir les lieux stratégiques de la métropole (route de Toulouse, boulevards...).

Puis, tout l'après-midi, les visiteurs du village vélo, installé dans l'école Gambetta à Bègles, ont pu rencontrer les acteurs locaux du vélo sur les stands dédiés à la mobilité, aux balades, au cyclotourisme, aux entrepreneurs à vélo, etc.

Nous avons également assisté à des démonstrations de BMX, de bike polo et de monocycle trial à couper le souffle. La programmation comportait aussi des balades touristiques à Bègles, une fanfare de motard repentis, et un spectacle de magie du sacré livreur BoB. Enfin, en soirée, les musiciens d'Opsa Dehéli nous ont embarqués sur leurs rythmes cuivrés pour finir la journée en dansant.

Pour sa 23^e édition, la fête du vélo s'était cette année agrandie. Le matin du samedi 18 mai, 25 équipes de 2 à 8 personnes se sont rassemblées pour participer au premier « défi vélo métropolitain » organisé par Vélo-Cité, en partenariat avec différents ateliers vélo du territoire. Les participants ont sillonné la ville à la recherche d'indices et de pièces de vélo cachées qu'ils de-

vaient photographier pour valider les étapes. Ce jeu de piste sur le thème du Street Art et du patrimoine les a conduits jusqu'au Parc bordelais pour le défi final : tenir l'équilibre sur des « vélos rigolos » et désarçonnants (vélo à roue désaxée, vélo géant, vélo couché...). C'est dans une ambiance festive que ces équipes se sont ensuite retrouvées autour

Merci à tous les bénévoles, aux exposants et à nos partenaires pour leur soutien et leur présence motivante et indispensable. Et rendez-vous à tous l'année prochaine pour célébrer le 40^e anniversaire de Vélo-Cité !

■ Amélie Suteau

